



Séparation droit maison

Par **patou 58**, le **01/06/2015** à **12:58**

Bonjour je me suis séparé il y a deux ans nous sommes en pleines procédures nous n'étions pas mariés nous avons une maison achetée au 2 noms et crédit aux 2 noms mais c'est monsieur qui avait un apport et réglé les mensualités de celui-ci moi je réglé les restes courses vêtements vacances etc ai-je droit à une part de la maison ? merci de votre réponse

Par **lafourmie**, le **20/09/2015** à **06:21**

Bonsoir nous sommes mariés mon époux et moi avons acheté une maison en commun et nous avons chacun nos comptes respectifs le prêt de remboursement de la maison est prélevé sur le compte de mon époux et moi je participe aux autres dépenses de la maison meubles prêt pour la cuisine entretien des enfants et lorsque qu'il manque d'argent on s'entraide mutuellement. Le problème est que lors de dispute mon époux n'arrête pas de dire que c'est sa maison c'est lui qui paye je voudrais connaître mes droits et ceux des enfants sachant que nous avons 3 enfants en cas de divorce.